



## Offre d'emploi pour un poste d'Educateur spécialisé SESSAD PRO

Le DITEP Paul Mourlon accueille 64 adolescents âgés de 12 à 20 ans présentant des troubles du comportement et de la conduite. L'objectif du DITEP Paul Mourlon est de viser l'insertion sociale par une formation professionnelle qualifiante. Le dispositif intégré comprend un ITEP, une Unité d'Enseignement Externalisée et un SESSAD Professionnel. Le calendrier de fonctionnement couvre 210 jours d'ouverture par an avec fermeture les week-ends.

Le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile Professionnel (SESSAD Pro) est situé à Ambérieu. Il a pour objectif de permettre à un jeune, malgré ses difficultés, de rester en lien avec son environnement habituel, pour réussir son intégration sociale, scolaire et professionnelle. Il s'agit également d'éviter les ruptures de parcours.

L'intervention du service est centrée sur le jeune et prend appui sur ses capacités et son adhésion afin d'élaborer son projet personnel d'accompagnement. Les professionnels peuvent intervenir sur le lieu de scolarisation ou de formation, sur le lieu de travail, à domicile ou tout autre lieu permettant un accompagnement au plus près du lieu de vie du jeune. L'orientation vers le SESSAD Pro est proposée soit dans le cadre du dispositif ITEP, soit par la MDPH via une notification.

### MISSIONS

Sous l'autorité de la directrice adjointe et du chef de service, vous aurez les missions principales suivantes :

- Travailler au sein d'une équipe composée d'une éducatrice scolaire, d'une éducatrice spécialisée, d'une assistante sociale, d'un psychologue clinicien, d'une orthophoniste
- Référence et coordination de 8 situations : mise en œuvre et suivi du PPA
- Assurer les démarches extérieures dans le cadre du suivi des situations

### PROFIL SOUHAITE

Expérience : Débutant accepté

Compétences : Communication interne, Réaliser les démarches socioéducatives avec ou pour le jeune auprès d'organismes sociaux, médicaux, employeurs, enseignants, Suivre le projet socioéducatif avec le jeune et lui proposer des axes d'adaptation, Transmettre et expliquer aux jeunes les règles sociales et civiques, Capacité d'adaptation

**Formation** : DEES, Bac+2

CDD de 2 mois en remplacement arrêt maladie

Date de démarrage : Dès que possible

35h, Salaire en application de la Convention 66

**CONTACT** : [acarre@eu-asso.fr](mailto:acarre@eu-asso.fr)